



Fédération Wallonne des Entrepreneurs de Travaux de Voirie asbl F.W.E.V.

COMMUNIQUE DE PRESSE - 19 FEVRIER 2010

de la Fédération Wallonne des Entrepreneurs de travaux de Voirie (FWEV),

en collaboration avec la Confédération Construction Wallonne (CCW)

A quand un réseau routier durable et de qualité ?

La dégradation du réseau routier wallon fait actuellement la « une » des médias. La Région wallonne est accusée de mal gérer son réseau routier. La Fédération Wallonne des Entrepreneurs de travaux de Voirie qui représente 200 entreprises occupant 8.000 travailleurs salariés en Wallonie, tient à apporter son témoignage et sa contribution au débat.

« *L'hiver est sans pitié pour les routes wallonnes, célèbres pour leur état général catastrophique* » peut-on lire dans la presse et « *De nouvelles réformes sont en route !* ». Il est exact que les moyens financiers alloués à la maintenance du réseau sont insuffisants en regard des normes européennes. Les crédits alloués pour l'entretien extraordinaire ne suffisent même pas à faire face à sa dégradation annuelle. Le réseau routier wallon a souffert d'un sous-investissement chronique depuis de nombreuses années. De façon globale, les investissements bruts des administrations publiques belges se sont élevés en 2009 à 1,7% du PIB (incluant l'entretien structurel) alors qu'ils atteignaient 4% jusqu'aux années '80. A titre de référence, la moyenne de la zone euro s'élève à 2,4%. Le sous-investissement public (en routes et autres infrastructures) est donc évident, ce qui se traduit aussi par des problèmes de sécurité sur les infrastructures. Le réseau routier belge reste plus « accidentogène » que la moyenne européenne.

Certes, la tâche des autorités wallonnes est difficile. La Wallonie gère 50% du kilométrage total de voirie au niveau belge, mais la Région ne représente que 25% du PIB belge. Il n'en reste pas moins que le budget routier wallon (investissement + entretien) stagne depuis 2002 autour de 300 millions d'euros, ce qui, compte tenu de l'inflation, constitue depuis huit ans un recul annuel de 2% des moyens réels disponibles. Les moyens manquent donc cruellement et l'état de nos routes en cette fin d'hiver le confirme amplement.

Plus grave encore, les entreprises de voirie doivent faire face à une augmentation constante des coûts en raison notamment de l'impact des nouvelles contraintes sociales et environnementales européennes. Cependant, malgré ces augmentations, le budget alloué aux travaux d'infrastructure n'augmente pas. Il est donc a fortiori en diminution relative par rapport au coût des travaux.

Concrètement sur le terrain, ces moyens insuffisants donnent trop souvent lieu à des réparations superficielles lorsqu'une intervention en profondeur est nécessaire. Ces réparations ne seront donc pas durables car les problèmes plus profonds ressurgiront à très court terme.

L'impact de ces budgets insuffisants est donc un report des travaux d'entretien préalables et réguliers. Et comme lorsque vous reportez l'entretien de votre voiture, vous vous retrouvez rapidement confronté à de grosses pannes... Ne pas entretenir les voiries à temps oblige rapidement les gestionnaires à quand même faire des travaux, mais à un coût beaucoup plus

F.W.E.V. asbl

Avenue Grandchamp 148 . B-1150 Bruxelles

Tél: 02/771 20 84 . Fax: 02/771 00 07

ING: 310-0230369-80 . E-mail: fwev@confederationconstr

Groupement de la Fédération
Belge des Entrepreneurs de
Travaux de Voirie asbl

Membre
**Confédération
Construction**



Fédération Wallonne des Entrepreneurs de Travaux de Voirie asbl F.W.E.V.

élevé cette fois ! Tout report d'entretien se traduit par une croissance exponentielle du coût de remise en état.

Une partie de la solution se trouve dans l'intervention de la Sofico avec son budget de 600 millions € (TVA comprise) en négociation avec la BEI et ses 140 millions € sur fonds propres : mais cela ne permettra de rattraper le retard d'entretien que d'une petite partie seulement des routes dites régionales. Des moyens récurrents plus conséquents doivent impérativement être alloués pour permettre à la Wallonie de conserver sa place de pôle logistique en Europe. En outre, le réseau régional ne représente que 13% du réseau wallon : une réflexion identique devrait s'appliquer pour le refinancement du réseau communal qui a lui aussi besoin d'une vision et de moyens à long terme.

Fondamentalement, ce sont les budgets normaux qui doivent augmenter tant au niveau régional que communal.

En outre, notre réseau est fortement utilisé par un trafic de camions en transit (et souvent en surcharge) en très forte augmentation et qui n'amène pas à la Région des recettes équivalentes à l'usure qu'il induit. A titre d'illustration, une étude internationale a établi que l'impact sur la structure d'une chaussée d'un seul camion est de 50 à 60 000 fois plus pénalisant que celui d'une voiture !

La FWEV soutient donc le projet d'instauration d'une redevance d'usage de la route, tout en insistant pour que ses recettes s'ajoutent aux crédits ordinaires (sans s'y substituer) et soient affectées à l'entretien effectif et à la sécurisation du réseau.

Par ailleurs, tous les crédits inscrits au budget ne sont pas forcément utilisés et donc ne se traduisent pas automatiquement par des travaux. De nombreuses procédures administratives peuvent retarder le lancement d'un chantier voire même le reporter indéfiniment. Mais cette situation se présente de manière nettement plus forte au niveau communal où le taux de réalisation n'atteint que 55% (source Dexia).

Enfin, la FWEV espérait en 2008 que la réorganisation des ministères wallons (fusion du MET et du MRW pour constituer le SPW, Service Public de Wallonie) se traduirait par un fonctionnement interne plus efficient de l'administration. Il est à déplorer que les services techniques des routes et des voies hydrauliques continuent à voir diminuer leur personnel (de l'ordre de 14% en cinq ans), quand globalement l'emploi public en Wallonie est en hausse. D'ici 2 à 3 ans, une grande partie du staff partira à la retraite sans qu'un remplacement ne soit programmé à ce jour.

En conclusion, pour obtenir un résultat de qualité et durable, la Région doit se donner non seulement les moyens financiers nécessaires à la maintenance du réseau selon des normes internationales, mais également les moyens humains nécessaires pour obtenir une administration de qualité et des projets valables (exécution des budgets, qualité des études, qualité des cahiers des charges, procédures de contrôle...), sans oublier la question des délais de garantie des travaux. La FWEV et la CCW proposeront à la Région wallonne une table ronde sur l'ensemble de ces points.

Pour de plus amples informations concernant le communiqué de presse:

Fédération Wallonne des Entrepreneurs de travaux de Voirie (FWEV)

Marc Delaby

T 02 771 20 84 • F 02 771 00 07

Marc.delaby@confederationconstruction.be

fwev@confederationconstruction.be

F.W.E.V. asbl

Avenue Grandchamp 148 . B-1150 Bruxelles

Tél: 02/771 20 84 . Fax: 02/771 00 07

ING: 310-0230369-80 . E-mail: fwev@confederationconstruction.be

Groupement de la Fédération
Belge des Entrepreneurs de
Travaux de Voirie asbl

Membre
**Confédération
Construction**